Image not found or type unknown

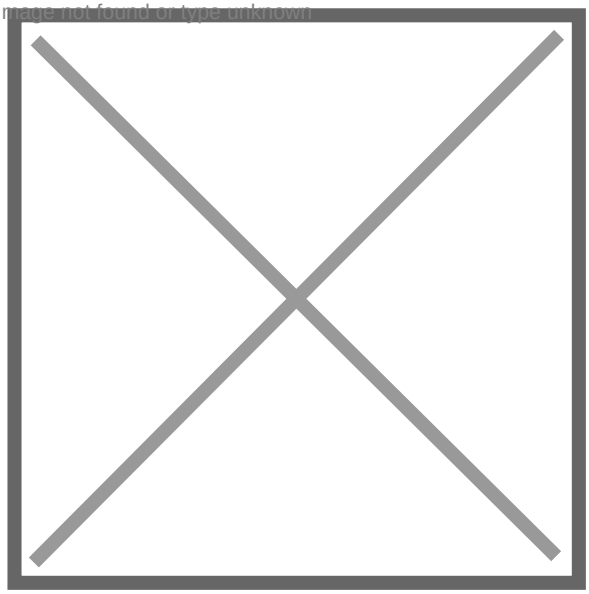

SDF ivre en permanence sous mes fenêtres

Par **Ohnhaus**, le **24/06/2015** à **14:16**

Bonjour,

Après n'avoir rien trouvé sur Internet sur le sujet, je me permets de tourner vers Vous.

En effet, j'ai déménagé il y a un an dans le 10ème arrondissement de Paris. En face de mon nouveau logement sur le trottoir, un SDF s'est installé de manière permanente. Il est là-bas jour et nuit :
- en faisant ces besoins sur place ;
- en étant dans la plupart de temps en état d'ébriété avancé (inconscience) ;
- en hurlant (plus ou moins fort) toute la journée pour mendier auprès des passants ou alors parce qu'il est mécontent par quelque chose.

Visiblement, tout le quartier est importuné par ce monsieur. A tel point, qu'il y a quelques jours un après-midi, quelqu'un de l'immeuble d'en face a versé une sceau d'eau sur sa tête quand il n'arrêtait pas de crier.

Etant excédé, ce soir-là, j'ai appelé les pompiers qui ont refusé de venir en aide car le Monsieur n'était pas accidenté, ni "malade". Ils m'ont conseillé d'appeler le SAMU Social. Le SAMU Social a passé une heure après mais ils m'ont dit qu'ils ne peuvent pas le prendre car il ne souhaite pas aller avec eux.

Que faire dans une telle situation ? Qui doit-on contacter ? Existe-t-il une règlementation / loi en la matière ?

J'ai discuté avec les commerçants du quartier qui m'ont expliqué que cette situation perdure depuis plus de 4 ans.

Merci pour votre conseil.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés